

Dièse Finance annonce la disponibilité de Générafi CET, logiciel de gestion de la Contribution Economique Territoriale (CET)

Générafi-CET permet de faire face aux nouvelles obligations télé-déclaratives 2010 et automatise les déclarations de la « Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (CVAE)

Lyon, le 10 mars 2010 – Dièse Finance, éditeur intégrateur de solutions progicielles de gestion fiscale, annonce la sortie le 30 mars 2010 de Générafi CET, logiciel de gestion de la Contribution Economique Territoriale, permettant notamment aux entreprises de faire face à leurs nouvelles obligations déclaratives, en conformité avec la loi de finance 2010.

Soyez-prêts pour faire face à vos obligations télé-déclaratives !

Au 1^{er} janvier 2010, la taxe professionnelle disparaît officiellement. Elle est «remplacée» par la Contribution Economique Territoriale (CET), composée dorénavant de deux « cotisations » : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises(CVAE).

Pour la CVAE (1330), la loi de Finance 2010 impose une obligation de dématérialisation (télé-déclaration) pour toutes les entreprises réalisant plus de 500 000 € de chiffre d'affaires annuel. La CFE ne fait pas l'objet d'une déclaration pour le moment. Les entreprises concernées doivent produire leurs déclarations et les télétransmettre à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) avant le 19 mai 2010. Le calendrier pour la CVAE est donc serré !

Produisez les déclarations de CVAE en toute simplicité avec Dièse Finance

Générafi CET permet de produire la déclaration de CVAE (1330) de façon simple, sécurisée et rapide grâce à sa fonction d'import de données (données implantations) et à une saisie guidée et contrôlée (accès à la liste de toutes les communes).

Générafi CET assure ensuite la télétransmission de la déclaration ainsi produite à l'administration fiscale dans le respect de la norme EDI-TDFC et la gestion des notifications associées à ce processus télédéclaratif. Dièse Finance est partenaire EDI certifié par la DGFIP et assure ainsi le traitement du processus complet de la production de la CVAE à sa télétransmission à la DGFIP

Bénéficiez avec Générafi CET d'un outil de gestion dédié et évolutif

Outre la gestion du processus déclaratif de la CVAE, Générafi-CET propose le calcul automatique de la CVAE à payer en appliquant les plafonnements prévus par la loi et assure le suivi des règlements de la CVAE et de la CET (acomptes et soldes).

Outil dédié à la CET, Générafi CET a pour vocation de prendre en compte au fur et à mesure les futures évolutions fiscales. Le traitement fiscal de la CET devrait en effet faire l'objet de nombreuses évolutions d'ici fin 2010. De nouveaux formulaires pourraient voir le jour : déclaration de création/changement/transfert d'activité et d'implantation (1447C), demande de dégrèvement au titre du plafonnement de la valeur ajoutée (en remplacement de la 1327), demande de dégrèvement lié au dispositif d'écrêtement prévu par loi sur une période de 4 ans.

Participez au Tour de France de la CET, CVAE avec Dièse Finance

Dièse Finance vous convie à un petit déjeuner informatif sur le thème « CET, CVAE, Nouvelles Taxes : Etes-vous prêts ? » : le 30 Mars 2010 à Paris, le 1 Avril à Lille, le 6 Avril à Toulouse, le 7 Avril à Nantes, le 8 Avril à Lyon, le 13 à Marseille et le 14 Avril à Strasbourg.

Lors de ces petits déjeuners, Dièse Finance reviendra sur les nouvelles obligations télé-déclaratives 2010 et présentera comment le logiciel Générafi CET automatise ce nouveau processus déclaratif. Événement gratuit mais inscription obligatoire sur le site www.diese-finance.com/Actualités).

À propos de DIESE FINANCE

Dièse Finance est un éditeur intégrateur de solutions progicielles de gestion fiscale.

Forte d'une expertise de plus de 15 ans, Dièse Finance aide les entreprises, groupes, experts comptables et OGA à automatiser, dématérialiser et améliorer la gestion de leurs flux fiscaux. Les plateformes progicielles Générafi (C/S) et webtaxes, solutions de gestion fiscale intégrée aux normes EDI-GDI, automatisent et simplifient les processus déclaratifs fiscaux.

Plus de 1200 entreprises font confiance à Dièse Finance pour l'automatisation et la dématérialisation de leurs processus fiscaux. Pour plus d'informations : www.diese-finance.com

Contacts

Dièse Finance - Cécile Phan, Tel. +33 (0)4 26 68 15 00, email : cecile.phan@diese-finance.com